



34TH ANNUAL CONFERENCE OF
NEW ENGLAND GOVERNORS &
EASTERN CANADIAN PREMIERS

LENOX, MASSACHUSETTS, JULY 11-13, 2010

34^E CONFÉRENCE ANNUELLE DES
GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE
ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

LENOX (MASSACHUSETTS), DU 11 AU 13 JUILLET 2010

Résolution 34-3

RÉSOLUTION CONCERNANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ATTENDU QUE l'efficacité énergétique permet de réduire la facture énergétique des consommateurs et des entreprises;

ATTENDU QUE les programmes d'efficacité énergétique créent déjà des emplois à long terme pour les entrepreneurs et les techniciens qui installent de l'isolation, remplacent les fenêtres, travaillent dans la recherche et le développement des technologies, et procurent d'autres avantages économiques;

ATTENDU QUE l'efficacité énergétique peut réduire la consommation d'énergie dans les maisons, les bâtiments et les véhicules et permet de réaliser des économies à long terme qui sont supérieures aux coûts initiaux des mesures d'efficacité énergétique;

ATTENDU QUE l'efficacité énergétique réduit l'utilisation de combustibles fossiles, ce qui apporte de multiples avantages, notamment : réduire notre dépendance à l'égard du pétrole importé; réduire notre vulnérabilité aux futures fluctuations de prix; limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et améliorer la qualité de l'air que nous respirons;

ATTENDU QUE la consommation d'énergie dans les maisons et les bâtiments, tant celle qui provient de l'électricité que de la consommation de combustibles sur place, représente l'une des plus grandes sources d'utilisation d'énergie et d'émissions de GES produites dans notre région;

ATTENDU QU'IL faudra mettre en place des programmes d'efficacité énergétique audacieux afin d'atteindre les objectifs que s'est fixés pour 2020 et 2050 la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA-PMEC);

ATTENDU QUE les provinces et États membres ont déjà mis en place d'importants programmes pour encourager l'adoption de technologies et de pratiques d'efficacité énergétique, qui ont permis de réaliser d'importantes économies jusqu'à maintenant;

POUR CES MOTIFS IL EST RÉSOLU QUE les membres de la Conférence GNA-PMEC conviennent que notre région doit continuer de soutenir les programmes d'efficacité énergétique, les normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments, les normes applicables aux appareils électroménagers et d'autres politiques d'efficacité énergétique. Grâce à ces politiques, les provinces et États membres tenteront de réduire la consommation globale d'énergie d'au moins 20 p. 100 à l'horizon 2020, comparativement au statu quo, notamment mais sans s'y limiter, dans les habitations, les bâtiments et l'industrie, dans la mesure permise par les ressources des États et des provinces.

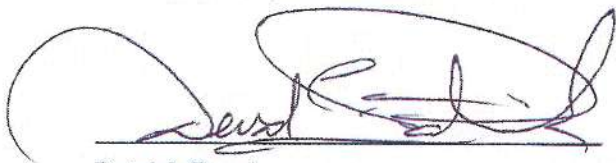
IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les membres de la Conférence GNA-PMEC conviennent que ces programmes doivent cibler toutes les possibilités de mesures d'efficacité énergétique rentables, et que toutes les entreprises de distribution de gaz et d'électricité devraient exploiter ces possibilités.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE pour promouvoir l'innovation technologique et réduire les coûts en énergie, et afin d'assurer que les constructions, qu'elles soient nouvelles ou rénovées, respectent les niveaux minimaux d'efficacité énergétique, les provinces et États membres conviennent de proposer l'adoption, dès que possible, des meilleures normes d'efficacité énergétique internationales ou des codes modèles nationaux du Canada et des États-Unis. Les provinces et États tenteront aussi d'améliorer leur conformité aux codes énergétiques.

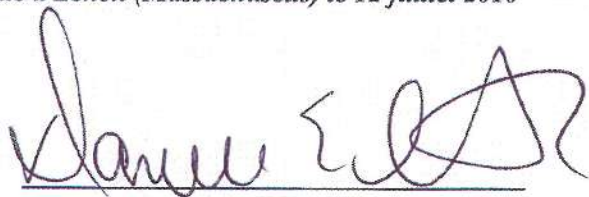
IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les membres de la Conférence GNA-PMEC conviennent de proposer aux administrations des municipalités et des comtés, dans la mesure permise par les lois et les règlements des États et des provinces d'adopter volontairement des normes plus strictes d'efficacité énergétique pour les bâtiments que les codes d'énergie de la province ou de l'État, afin de réduire davantage la consommation d'énergie.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les membres de la Conférence GNA-PMEC conviennent de créer un comité pour amorcer une étude sur la mise en place de normes d'efficacité énergétique dans la région pour les systèmes de chauffage, les appareils électroménagers et les dispositifs électroniques lorsque de telles normes n'existent pas à l'échelle fédérale ou lorsque des normes plus strictes sont souhaitables.

Résolution adoptée à la 34^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui s'est tenue à Lenox (Massachusetts) le 12 juillet 2010



Patrick Deval
Gouverneur du Massachusetts
Coprésident



Darrell Dexter
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse
Coprésident